Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 17116

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences Technologies Santé Mention Écosystème environnement Spécialité Gestion durable de l'environnement pour les territoires et les entreprises

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION			
Université de Franche-Comté - Besançon,	Président de l'Université de Franche-Comté,			
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur d'Académie Chancelier des Universités			

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

113c Sciences naturelles (biologie, géologie) - Applications scientifiques, 113g Sciences (biologie-géologie) de l'environnement, des écosystèmes

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel traite les différentes étapes de problèmes environnementaux dans différents contextes professionnels. Il réalise une veille technologique et juridique à l'aide de documents scientifiques et techniques, il met en place un diagnostic, élabore des propositions et propose des solutions dans le domaine de la gestion des milieux naturels et anthropisés et de celle des entreprises. Il participe à la mise en œuvre des politiques de l'environnement en relation avec les équipes techniques et de direction. Il met en place des outils d'amélioration continue pour la gestion de l'environnement à l'échelle des territoires ou de l'entreprise. Il participe à l'amélioration de la qualité et de la sécurité et favorise la mise en place d'une politique de réduction des risques naturels et technologiques et de maîtrise des énergies. Il maîtrise les techniques de synthèse écrite et de communication interne et externe.

Ces compétences peuvent également être mise en œuvre dans le domaine de la recherche en biologie de l'environnement et des écosystèmes.

A l'issue du Master Sciences technologies santé, mention Ecosystème Environnement Spécialité Gestion Durable de l'Environnement pour les Territoires et les Entreprises (GDETE), le diplômé est capable de :

Réaliser le diagnostic du fonctionnement et de l'état de conservation des écosystèmes naturel et mettre en place un plan de gestion d'un projet environnemental pour une collectivité territoriale

Conseiller les décideurs sur les sujets d'aménagement et de gestion écologique du milieu en prenant en compte le contexte juridique

Mettre en place des outils de veille concernant la législation et les référentiels relatifs aux systèmes de management environnemental dans une entreprise et prescrire les procédures correspondant au mode légal et normatif

Appliquer et faire appliquer les normes et les règlements de qualité, de sécurité et d'environnement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé de la spécialité MGETE peut se positionner sur des emplois nécessitant une double connaissance des procédures environnementales (droit, normalisation, législation) et des aspects scientifiques et techniques des études d'évaluation écologiques et/ou environnementale ou encore sur la mise en place de normes environnementales au sein de structures territoriales ou d'entreprises. Les débouchés concernent donc tout type de structures : de la PME à la grande entreprise, de l'association aux collectivités territoriales et aux services décentralisés de l'état (DREAL).

Responsable environnement

Ingénieur environnement

Ingénieurs territoriaux

Chargé de mission environnement

Ingénieur écologue

Chargé de mission patrimoine naturel

Consultant international en environnement

Chercheur en environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

<u>A1204</u>: Protection du patrimoine naturel

H1302: Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification : Liste des UE et ECTS associés 1ère et 2ème année de Master

- UE 2 Ecosystèmes et perturbations anthropiques 6 ECTS
- UE 3 Sciences Environnementales 6 ECTS
- UE 4 Unité Transversale : Langues / insertion professionnelle 6 ECTS
- UE 5 Stage de 4 semaines dans le domaine de l'environnement 6 ECTS
- UE 6 Droit et économie de l'environnement 6 ECTS
- UE 7 Diagnostic environnemental 6 ECTS
- UE 8 Nuisances et pollutions 6 ECTS
- UE 9 Unité Transversale : Langues 6 ECTS
- UE 10 Energie Environnement 6 ECTS
- UE 11 Gestion Durable de l'Environnement 6 ECTS
- UE 12 Management environnemental 6 ECTS
- UE 13 Réhabilitation de sites 6 ECTS
- UE 14 Gestion des risques naturels et technologiques 6 ECTS
- UE 15 Unité Transversale : Langues 6 ECTS
- UE 16 Stage 16 semaines dans le domaine de la gestion de l'environnement 6 ECTS.

Les étudiants bénéficient d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) qui se matérialise par des mises en situations pratiques des étudiants dans le cadre des UE7 et 10.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut	Х		Personnes ayant contribué aux enseignements
d'élève ou d'étudiant			(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur
			l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	Х		idem
En contrat de professionnalisation	Х		idem
Par candidature individuelle	Х		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	Х		Enseignants-chercheurs, enseignants et
			professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 27 juillet 2012-Numéro de l'arrêté d'habilitation : 20081353

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Site de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté

http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres/l-universite-en-chiffres---ofve-4-tableaux-de-bord-82.html

Autres sources d'information :

Site de l'UFR Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI) : http://stgi.univ-fcomte.fr/

Site de l'URM Chrono Environnement http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/spip.php?rubrique79

Université de Franche-Comté

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR STGI - Département Sciences de la Vie et Environnement 4, place Tharradin BP 71427 25211 MONTBELIARD Cedex

Historique de la certification :